

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-290-1920 Décisions diverses.

n° 72-290-1920

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 décembre 1920

Numéro JO
n° 290 du 31/12/1920

Date du numéro
31 décembre 1920

TEXTE INTÉGRAL

une gratification de 25 francs est accordée à chacun des mililitres désignés ci-après : Foata, Adjudant Commandant la Garde Indigène; Mollo, Second-maitre-mécanicien de la marine ; Le Vacon, Armurier, pour le zèle et dévouement dont ils ont fait preuve lors de la translation des restes mortels du Capitaine Le Goupil.